

I/-Le concept

Le Challenge Jacques LUYAT est un concept regroupant 8 épreuves de cyclotourisme : une dans chaque Inter Régions FSASPTT, plus une organisation nationale (ex. Semaine ASPTT, National, ...) selon les années.

Celui-ci est ouvert à tous les membres des ASPTT cyclotourisme, cyclisme, cycloports ou VTT à jour de leur cotisation pour la saison en cours.

La labellisation des épreuves se fera par le Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT en accord avec la Commission Technique et Sportive Nationale sur proposition des CTS des Inter Régions FSASPTT.

II/-La périodicité

Le challenge se déroule sur l'année civile du mois de Mars au mois d'Octobre (soit un vainqueur chaque année).

III/-Modalités de participation

A -Composition des équipes : les filiales sont d'office engagées au Challenge dès qu'elles se présentent à une des épreuves avec un minimum de **3 participant(e)s**.

Tous les membres d'une filiale cyclotourisme, cyclisme, cycloports ou VTT peuvent représenter leur ASPTT. Les équipes peuvent être mixtes et leur composition pourra indifféremment évoluer au fur et à mesure des épreuves.

B -Engagements : ce que doivent fournir aux organisateurs les ASPTT participantes :

- la liste des licenciés FSASPTT représentant leur filiale, sur cette liste doit figurer les noms, prénoms et numéros de licence FSASPTT. Elle doit impérativement être signée par le Responsable de la Section.
- les coordonnées du (ou des) "capitaine" d'équipe (nom de l'ASPTT, nom, prénom, téléphone, mail et adresse postale)

Le "capitaine" de l'équipe est le représentant de l'ASPTT, il est le contact privilégié entre les organisateurs et les membres de son équipe. Il n'est en aucun cas obligé d'être présent sur toutes les épreuves où son ASPTT sera présente.

Les frais d'engagement à chaque épreuve à laquelle participent les équipes sont gratuits. Les ASPTT devront s'acquitter des prestations (hébergements, repas) proposées par l'organisateur

Les moins de 18 ans devront fournir une autorisation parentale, s'ils ne sont pas accompagnés par un de leurs parents.

IV/-Classement et résultats

Le classement sera établi par équipe. Pour être classé, une équipe devra participer et terminer au minimum à **trois épreuves**. Quelque soit le nombre de participations aux épreuves, le classement final du challenge sera établi sur les quatre meilleures épreuves.

Le CTS Inter Régions fera parvenir dans les meilleurs délais les résultats au Conseiller Technique Sportif (CTS) responsable du Challenge (en l'occurrence Louis SERVANT louis.servant@wanadoo.fr) après vérifications et validation. Les résultats devront être envoyés sous un format Excel, ils devront indiquer le nom des l'ASPTT, le nom des équipes, le nom et les points des trois meilleurs participants, le total des points pour l'équipe, le nombre de participants de l'équipe (voir l'exemple ci-dessous).

ASPTT	Equipes	Noms	Prénoms	Sexe		Parcours km/Points				km points H points F Total	
						- de 60	61/90	91/120	+ de 120		
						1	2	3	4		
				M	F	2	4	6	8		
Grand Lyon	Equipe N° 1	Moulin	Michel	4						4	8
		Deschamps	Charles	4						4	8
		Prevost	Isabelle		4					8	12
											28

ASPTT	Equipes	Noms	Prénoms	Sexe		Parcours km/Points				km points H points F Total	
						- de 60	61/90	91/120	+ de 120		
						1	2	3	4		
				M	F	2	4	6	8		
Carpentras	Equipe N° 1	Dupont	Jacques	4						4	8
		Durand	Jean	4			3				7
		Dupuis	Catherine		4						8
											23

L'ASPTT ayant le plus fort total de points (par addition de ses équipes participantes) remporte le Challenge sur l'épreuve. En cas d'égalité, l'ASPTT représentée par le plus de féminine sera déclaré vainqueur.

Pour le classement annuel final, après les 8 épreuves, l'équipe totalisant le plus de points sur minimum 3 épreuves, et maximum 4 épreuves, sera déclarée vainqueur du Challenge Annuel.

L'ASPTT qui sera représentée par le plus de participant(e)s, sur au moins trois épreuves, sera récompensée.

Chaque épreuve du "Challenge Jacques Luyat" se déroulera conformément au règlement type des organisations de cyclotourisme en France (validé par la FFCT, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative; après avis du Ministère de l'Intérieur en date du 9/11/2007).

VI-Calendarier des épreuves :

Lors de la réunion annuelle du Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT, chaque CTS présentera l'épreuve de son Inter Régions. Un calendrier sera élaboré et diffusé via Internet à toutes les ASPTT cyclotourisme, cyclisme, cycloports ou VTT.

* Pour les épreuves qui se déroulent sur plusieurs jours, les points seront attribués sur une journée définie par avance par l'organisateur.

VII-Attribution des Points

Points attribués à l'engagement	
Points Masculins	4
Points Féminines	4
Points moins 18 ans	4

Points attribués suivants les kilomètres parcourus				
Kilométrage	moins de 60	61 à 90	91 à 120	plus de 120
Points Masculins	1	2	3	4
Points Féminines	2	4	6	8
Points moins 18 ans	2	4	6	8

Pour les masculins moins de 18 ans, les points attribués en fonction du parcours effectué sont doublés.

En fonction de la difficulté des parcours (dénivelé élevé), le nombre de points attribués pour chaque parcours pourra être surévalué sur décision du Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT.

VIII-Récompenses

- un trophée à l'ASPTT vainqueur de chaque épreuve
- un trophée National à l'ASPTT ayant totalisée le plus de points sur l'ensemble des épreuves

Equipes classées	Récompenses
Première	un week-end en Village Vacances pour 4 personnes en pension complète (hors juillet/Aout) et 1 bon d'achat d'une valeur de 100 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret
Deuxième	1 bon d'achat d'une valeur de 400 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret
Troisième	1 bon d'achat d'une valeur de 300 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret
Quatrième	1 bon d'achat d'une valeur de 200 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret
Cinquième	1 bon d'achat d'une valeur de 100 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret

Sur au minimum 3 épreuves , l'ASPTT ayant le plus de participant(e)s	1 bon d'achat d'une valeur de 200 € sur la gamme vêtements FSASPTT Cyclo des Ets Noret
---	--

VIII-Le rôle des Conseillers Techniques Sportifs (CTS) des Inter Régions

Sur chaque épreuve, le CTS de l'Inter Régions organisatrice, sera présent :

- ✓ il veillera au bon déroulement de la manifestation sportive
- ✓ il veillera à ce que les participants engagés présentent bien leur licence (avec photo) et la vérifiera par rapport à la liste émarginée par le Responsable de l'ASPTT engagée
- ✓ il contrôlera les feuilles de routes aux arrivées (pointages, contrôles, kilométrage)
- ✓ il confrontera l'ensemble des résultats des équipes ASPTT engagées et totalisera les points.
- ✓ il proclamera les résultats et remettra le trophée à l'ASPTT vainqueur de l'épreuve
- ✓ il transmettra via Internet au CTS responsable du Challenge (Louis SERVANT) l'ensemble des résultats de l'épreuve dans les délais les plus brefs.
- ✓ il conservera « un double » de ces résultats en cas de litige.

IX/-Le rôle du Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT

- ✓ solliciter et recenser la candidature des ASPTT pour l'organisation d'une épreuve du Challenge.
- ✓ attribuer (labéliser) les épreuves dans chaque Inter Région FSASPTT.
- ✓ informer les ASPTT de la date des épreuves de ce Challenge par un Calendrier.
- ✓ fournir aux ASPTT organisatrices le présent règlement, les feuilles de routes spécifiques à ce Challenge.
- ✓ informer les ASPTT participantes des résultats de leurs équipes et organiser la remise des récompenses.
- ✓ publier dans les plus brefs délais les résultats de chaque épreuve sur le site www.asptt.com dans la rubrique EVENEMENTS
- ✓ regrouper l'ensemble des résultats des 8 épreuves Inter Région FSASPTT (plus une Nationale si organisée) et établir en fin de saison le classement définitif et publier les résultats sur le site www.asptt.com dans la rubrique EVENEMENTS
- ✓ pour l'ensemble de ces tâches, le Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT pourra s'appuyer sur l'aide et le soutien du Conseiller Technique National.
- ✓ le Comité FSASPTT Cyclotourisme et VTT informera la Commission Technique et Sportive Nationale du bon déroulement du Challenge et de ces résultats.
- ✓ solliciter la FSASPTT afin d'obtenir une aide financière pour chaque épreuve afin de rendre gratuite l'inscription des équipes et de les accueillir au mieux.

X/-Le rôle des ASPTT organisatrices des épreuves

- ✓ elles devront se mettre en relation avec le CTS de leur Inter Régions qui les conseillera.
- ✓ aux inscriptions, vérifier la validité des licences des participants et bien veiller à la bonne rédaction des informations sur cartes de route afin d'éviter tous litiges.
- ✓ aux points de contrôles intermédiaires, bien valider les passages des concurrents sur les différents circuits.
- ✓ aux arrivées, valider les cartes de routes et les remettre au CTS.
- ✓ répondre aux sollicitations (hébergement, horaires, difficultés, etc.) des ASPTT.
- ✓ transmettre au CTS le bilan financier de l'organisation pour validation aide financière FSASPTT.

XI/-Le rôle des ASPTT participantes au Challenge

- ✓ déclarer l'organisation en préfecture et auprès de l'assureur de la FSASPTT.
- ✓ s'assurer que chaque participant(e) présente sa licence FSASPTT de l'année en cours lors de l'inscription.
- ✓ bien faire respecter aux participant(e) les choix des circuits avec les kilométrages choisis à effectuer.
- ✓ en fin d'épreuve, s'informer auprès du CTS des résultats de son (ses) équipe(s) et si litige, déposer auprès de lui une réclamation.

XII /- Contact

Conseillers Techniques Sportifs Inter Régions :

- | | | |
|--------------------------------------|------------------|---|
| ➤ Centre Est : Alain CLAUX | ☎ 06 86 83 05 46 | E-mail : alain-claux@wanadoo.fr |
| ➤ Centre Ouest : Daniel CROUCHET | ☎ 06.87 79 33 71 | E-mail : daniel.crouchet-asptt@orange.fr |
| ➤ Est : (par intérim) Patrice GODART | ☎ 06 81 11 11 37 | E-mail : pgodart@asptt.com |
| ➤ Ile-de-France : André MOULAGER | ☎ 06.73.19.21.12 | E-mail : andre.moulager@wanadoo.fr |
| ➤ Nord Ouest : Patrice GODART | ☎ 06 81 11 11 37 | E-mail : patrice-godart@orange.fr |
| ➤ Ouest : Dany GOUEREC | ☎ 06 85 86 62 99 | E-mail : daniel.gouerec@sfr.fr |
| ➤ Sud Est : Louis SERVANT | ☎ 06 80 02 27 72 | E-mail : louis.servant@wanadoo.fr |
| ➤ Sud Ouest : Yves SARNIGUET | ☎ 06 85 20 79 32 | E-mail : yves.sarniguet@wanadoo.fr |

Conseiller Technique National :

- | | | |
|------------------|------------------|---|
| ➤ Nicolas ADON - | ☎ 06 33 34 47 00 | E-mail : nadon@asptt.com |
|------------------|------------------|---|